

**Grand concours**

**Jours de Fête**

**Le Père Noël**  
**dans tous ses états !**

**Oeuvres à déposer**  
auprès de l'Espace Jeunesse  
**du Mercredi 16**  
**au Mercredi 30**  
**Décembre**

**Remise des prix - Mercredi 06 Janvier** **Hyères**  
SHAPAKTER

Dans le cadre de notre grande manifestation "**Jours de Fête**", consacrée cette année à l'oeuvre de l'illustratrice **Elise**

**Mansot**

et plus particulièrement à son travail pour la collection

**"Le Pont des Arts",**

l'Espace Jeunesse vous propose de participer à un

**grand concours de création graphique**

ouvert à tous, intitulé

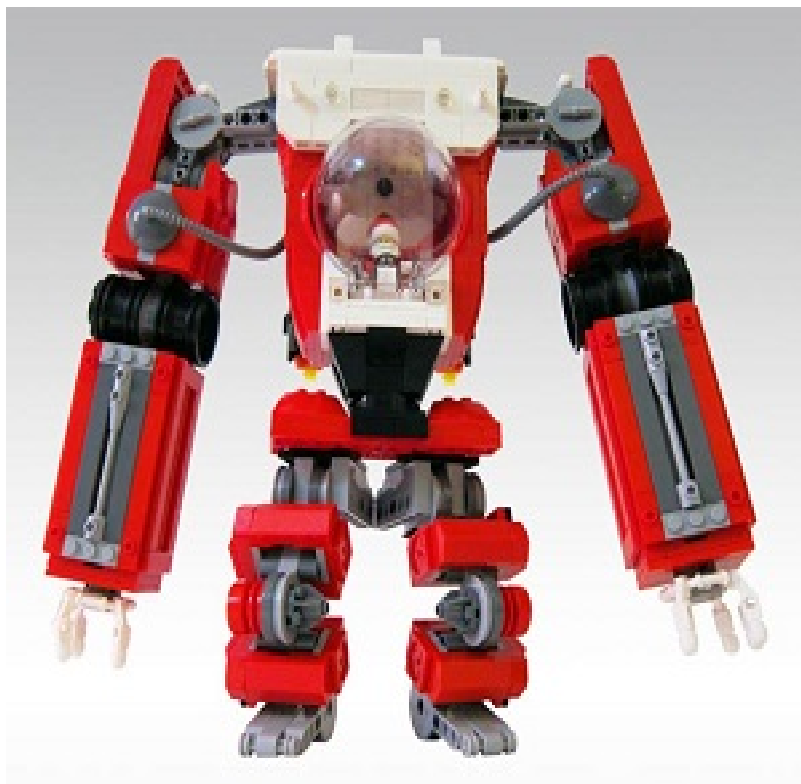
**"Le Père Noël dans tous ses états !" (voir le règlement ci-dessous).**

Car cette année, notre ami le Père Noël a bien aimablement accepté de se prêter au jeu et de se faire tirer le portrait ! Nous n'en attendions pas moins de lui !

Et comme il a beaucoup d'humour et un coeur grand comme ça, il ne vous en voudra pas si vous le représentez dans toutes les situations possibles et inimaginables comme les exemples ci-dessous. Après tout, que peut-il bien faire le reste de l'année ? A la manière d'un artiste célèbre, ou de façon totalement loufoque et cocasse, amusez-vous et laissez parler votre créativité, nom d'un bonnet !

Sa hotte sera beaucoup moins lourde à porter !





## REGLEMENT CONCOURS CREATION GRAPHIQUE

Le concours est ouvert à quatre catégories d'âge : les 3-6 ans, les 6-9 ans, les 10-15 ans, et les plus de 15 ans. Il n'est pas besoin d'être adhérent de la Médiathèque pour participer.

Chaque participant ne peut proposer qu'une seule œuvre soit au format A4 (21x29 cm), soit au format A3 (29x42 cm).

Chaque œuvre devra comporter au dos le nom, prénom, âge, adresse et numéro de téléphone du participant. Le choix des techniques est libre : dessin, palette graphique, peinture, collages, photographie... Ne sont pas autorisées à concourir en revanche les œuvres en volume (sculpture, moulage...).

Chaque création devra être originale et propre au participant. La Médiathèque se réserve le droit de numériser les œuvres proposées afin de les publier en ligne sur le portail ou de les tirer sur format papier afin de les rendre accessible à tous.

Les participants pourront venir récupérer leurs œuvres à partir du Mercredi 06 Janvier, une fois les résultats proclamés, auprès de l'Espace Jeunesse.

La participation au concours vaut acceptation du présent règlement.